

Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur les mesures de lutte contre le coronavirus

En Suisse, 20 % des moins de 56 ans souhaitent que le vaccin contre le coronavirus soit obligatoire

Dans l'hypothèse où un vaccin contre le coronavirus venait un jour à être mis sur le marché, la moitié de la population adulte suisse souhaite qu'il soit facultatif et pris en charge par l'assurance de base. Mais il existe une position radicale, particulièrement marquée chez les jeunes générations : un cinquième des moins de 56 ans demandent l'obligation vaccinale pour tous. Tels sont les résultats d'une enquête représentative de comparis.ch. « Le thème de la vaccination est très clivant car les antivaccins sont peu nombreux, mais ils font beaucoup de bruit », déclare Félix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Une forte majorité souhaite par ailleurs que les contrevenants à la quarantaine obligatoire soient mis à l'amende. Et le sujet de la fermeture des frontières fait apparaître une fracture entre la ville et la campagne.

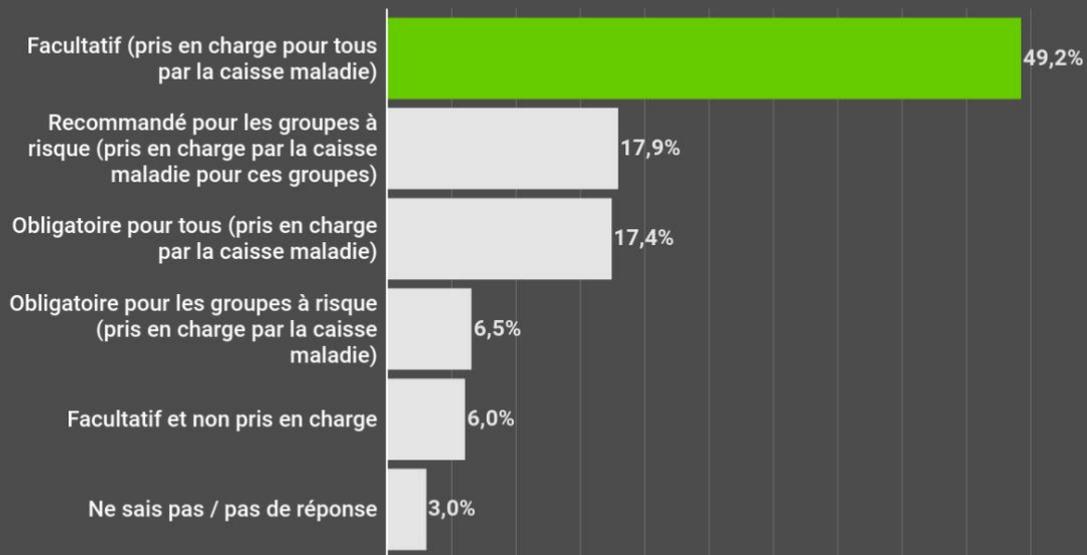
Zurich, le 17 septembre 2020 – Un vaccin contre le coronavirus n'est pas encore en vue, mais quelle stratégie adopter lorsqu'il sera disponible en Suisse ? Le comparateur en ligne Comparis a lancé une enquête représentative pour prendre le pouls de la population sur la question.

La moitié de la population souhaite un vaccin facultatif couvert par l'assurance de base

Pour 49,2 % des personnes interrogées, il est souhaitable que le vaccin soit facultatif. Contrairement au vaccin contre la grippe, par exemple, l'assurance de base ne devrait pas prendre en charge le vaccin contre le coronavirus pour les seuls groupes à risque, mais pour toute la population. Cette position est principalement répandue en Suisse alémanique (à hauteur de 51,2 %, contre 43,9 % en Suisse romande et au Tessin) et parmi les personnes peu ou moyennement qualifiées (53,9 %, contre 44,1 % pour les personnes hautement qualifiées).

Vaccin contre le coronavirus

Prise en charge du vaccin facultatif par l'assurance de base souhaitée



Source : enquête représentative réalisée en août 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innoFact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1041 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

La vaccination obligatoire accueillie favorablement

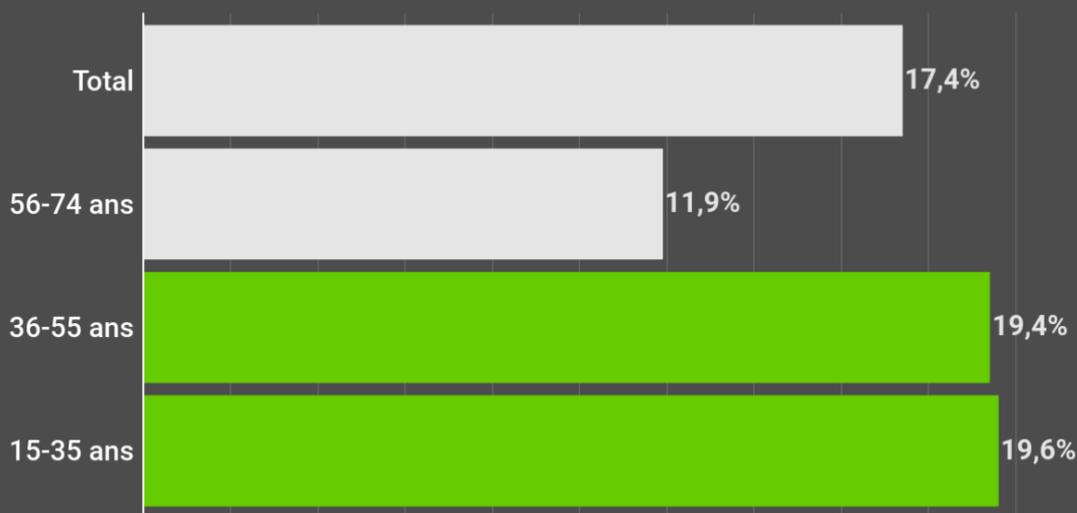
L'idée radicale d'un vaccin obligatoire pour tous est particulièrement bien acceptée par les jeunes générations jusqu'à 55 ans : 19,6 % des 15-35 ans et 19,4 % des 36-55 ans y sont favorables.

La proportion des partisans de l'obligation vaccinale est particulièrement forte en Suisse romande, où elle s'établit à 23,2 % toutes classes d'âge confondues (contre 15,1 % en Suisse alémanique), ainsi que chez les personnes hautement qualifiées.

« Le thème de la vaccination est très clivant car les antivaccins sont peu nombreux, mais ils font beaucoup de bruit », explique Félix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Selon lui, les partisans de l'obligation vaccinale ne sont manifestement pas convaincus qu'un vaccin facultatif permette d'atteindre rapidement l'immunité collective qui conduirait à un retour à la normale.

Vaccin obligatoire contre le coronavirus

20 % des jeunes souhaitent que le vaccin soit obligatoire



Source : enquête représentative réalisée en août 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1041 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

80 % en faveur d'une amende en cas de non-respect de la quarantaine obligatoire

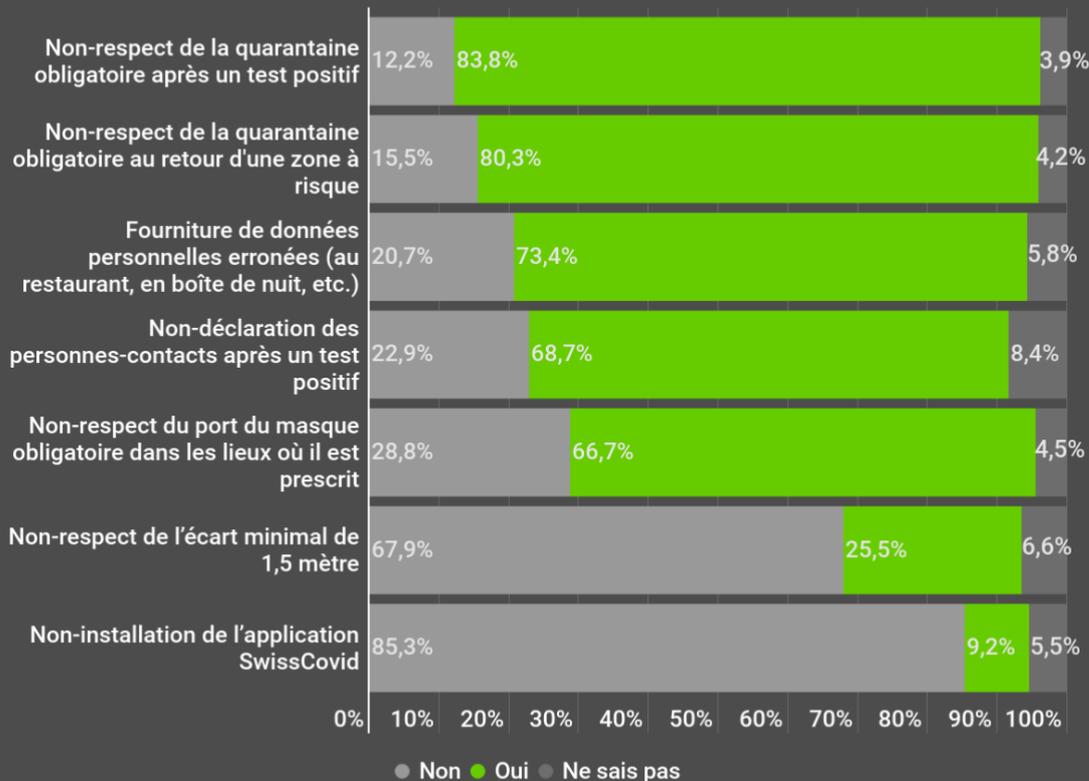
S'agissant des mesures de lutte contre le coronavirus, 80 % des participants à l'enquête sont favorables à l'application d'une amende en cas de non-respect de la quarantaine obligatoire après un test positif ou un retour d'une zone à risque.

L'écrasante majorité demande en outre que soient sanctionnées par une amende la fourniture de données personnelles erronées, p. ex. dans les restaurants ou les boîtes de nuit (73,4 %), et la non-déclaration des personnes-contacts à la suite d'un test positif de dépistage du coronavirus (68,7 %).

Le non-respect du port du masque dans les lieux où il est prescrit devrait lui aussi faire l'objet d'une amende, pour la plupart des personnes sondées (66,7 %).

Coronavirus et règles de conduite

Les Suissesses et les Suisses sont 80 % à plaider pour l'application d'une amende en cas de non-respect de la quarantaine obligatoire



Source : enquête représentative réalisée en août 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1041 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

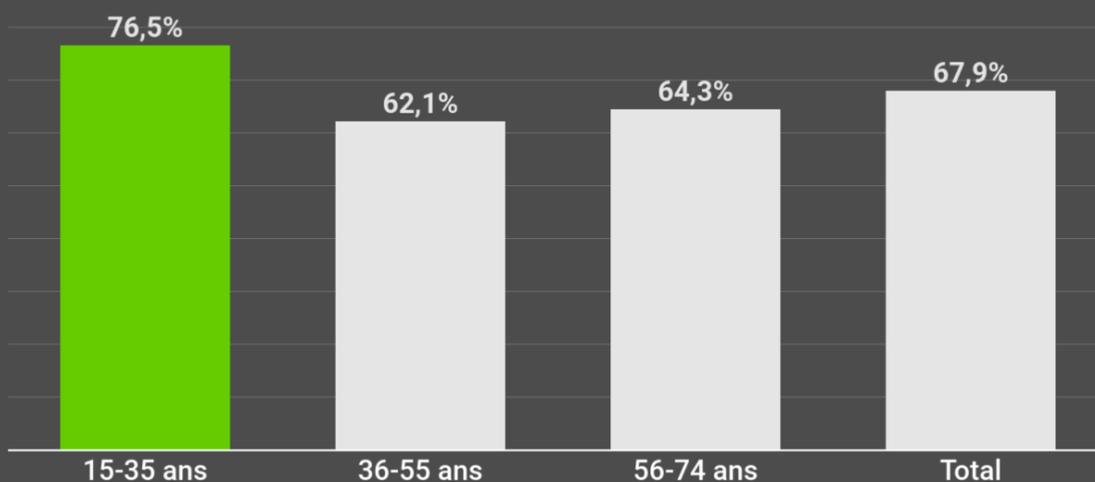
comparis.ch

Aucune considération de la distanciation pour la majorité des sondés

Il en va tout autrement du respect des règles de distanciation physique, dont il a pourtant été prouvé qu'elles contribuent plus efficacement à limiter les contaminations qu'un masque mal porté. Pour 67,9 % des personnes sondées, une amende en cas de non-respect n'est pas nécessaire. Les moins de 35 ans sont les premiers à partager cet avis : les trois quarts des participants dans cette classe d'âge rejettent l'idée d'une amende (contre 62,1 % des 36-55 ans et 64,3 % des 56-74 ans).

Mesures de lutte contre le coronavirus

Les jeunes sont les premiers à penser qu'il ne faut pas sanctionner le non-respect des règles de distanciation physique



Source : enquête représentative réalisée en août 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innoFact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1041 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

La part des opposants à cette amende est par ailleurs significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (71,0 % contre 64,8 % respectivement). « Une grande part des opposants à l'amende plaident en faveur de la responsabilité individuelle. Mais ils sont contredits par le manque de discipline relativement à l'application des mesures de protection lorsqu'elle n'est que recommandée », estime F. Schneuwly.

Les avis sur une nouvelle fermeture des frontières divergent

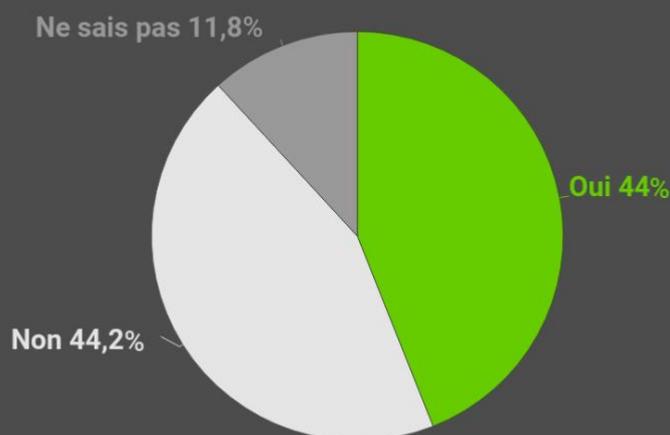
Quant à savoir s'il faudrait refermer la frontière avec un pays voisin de la Suisse dans le cas où il venait à être placé sur la liste des pays à risque au retour desquels la quarantaine est obligatoire, les avis divergent. La moitié des sondés considèrent qu'une fermeture temporaire des frontières aux particuliers serait justifiée. L'autre moitié rejette une telle mesure.

La proportion des défenseurs d'une fermeture des frontières est nettement plus élevée à la campagne (51,7 %) qu'en ville (40 %). Les personnes hautement qualifiées rejettent sans équivoque une telle refermeture (à 48 %, contre 40,6 % des personnes moyennement ou peu qualifiées).

« L'importance économique de l'ouverture des frontières et les envies de voyages sont ressenties bien plus fortement par les habitants des villes que par ceux de la campagne. Comme avec d'autres sujets politiques, la barrière de rösti est moins parlante que le fossé entre les villes et la campagne », d'après F. Schneuwly.

Infections au coronavirus

Faut-il fermer la frontière avec les pays à risque au retour desquels la quarantaine est obligatoire ? La population suisse est indécise



Source : enquête représentative réalisée en août 2020 par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1041 personnes issues de toutes les régions de Suisse.

comparis.ch

Méthode

Enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1041 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu en août 2020.

Pour plus d'informations :

Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : +41 79 600 19 12
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelque 180 collaborateurs à Zurich.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich